

Atelier tremplin recherche son futur céramiste occupant

La Galerie des Arts du feu, Aître Saint-Maclou, Rouen

Créée en novembre 2019, l'association a pour mission la valorisation des métiers d'art et plus spécialement des savoir-faire liés au travail de la terre, du verre et du métal. La Galerie des Arts du feu ouvre ainsi toute l'année quatre espaces de visite en accès libre : la galerie d'exposition, le parcours interactif « Céramique, terre précieuse », la boutique métiers d'art et l'atelier des céramistes. Pour permettre à chacun de s'initier aux arts du feu, elle dispose également d'une salle pédagogique où une dizaine d'activités est proposée au plus grand nombre.

Le dispositif atelier tremplin de La Galerie des Arts du feu

Pour nos visiteurs, l'atelier-tremplin est une opportunité rare de pouvoir observer des professionnels de la céramique en train de travailler. Enthousiastes à l'idée de partager leur passion, les deux céramistes de l'atelier tremplin ont une approche pédagogique et animent des cours loisirs qui complètent l'expérience humaine et sensorielle à vivre au sein de La Galerie des Arts du feu.

Le dispositif permet à deux céramistes de disposer d'un atelier équipé et de proposer leurs créations dans notre boutique pour lancer leur activité. En contrepartie, le céramiste anime certains ateliers loisirs (4h à 7h hebdomadaires) et assure la gestion des créations réalisées par les participants : séchage, enfournement, défournement, rayonnage, accueil des participants pour la récupération des pièces cuites. L'entretien de la salle pédagogique fait également partie de ses missions.

En complément d'un accompagnement personnalisé concernant la commercialisation des créations (établissement de prix, mise en valeur en boutique, analyse des ventes et préconisations à propos du stock et de la saisonnalité), nous offrons une formation en vente. Des heures de permanence en boutique pourront être confiées au céramiste (environ 4h/mois). Nous avons à cœur de proposer une expérience enrichissante et des clefs qui seront de précieuses alliées pour lancer son entreprise sereinement.

Période d'occupation proposée

Une place se libère à l'atelier tremplin début 2027. Nous proposons une convention d'occupation d'une durée initiale de six mois. Au maximum, la période d'occupation ne pourra excéder vingt-quatre mois.

Le profil recherché

Notre dispositif atelier tremplin s'adresse à des céramistes qui sortent de formation et recherchent un lieu de travail équipé où ils peuvent approfondir les compétences acquises en formation, laisser libre court à leurs envies et développer leur production.

La Galerie des Arts du feu vit au quotidien grâce à une petite équipe dynamique, composée de trois salariées auxquels les deux céramistes de l'atelier sont étroitement associés. Pour intégrer notre équipe : ponctualité, sérieux, implication, sens d'initiative, solidarité et esprit d'équipe nous semblent indispensables.

Prérequis

Un statut professionnel (numéro de SIRET) et une assurance domiciliaire l'activité professionnelle dans nos locaux sont deux éléments indispensables pour préparer l'entrée dans les lieux. Le céramiste occupant l'atelier tremplin est considéré comme prestataire de La Galerie des Arts du feu.

- Ce dispositif vous séduit et vous pensez correspondre au profil que nous recherchons ?

Nous vous invitons à nous contacter par mail à direction@galeriedesartsdufeu.fr, et nous adresser :

- CV
- Lettre de motivation
- Une attestation de statut professionnel
- Un portfolio de votre production/vos recherches

